



**SIGNATURE DE LA
CONVENTION
PARTENARIALE ENTRE LE
CONSERVATOIRE DU
LITTORAL ET L'AGENCE
DE L'EAU ADOUR-
GARONNE**

**Mardi 12 juillet 2022 à 9h
Ile Nouvelle (Gironde)**

Dès les années 2000, l'agence de l'eau Adour-Garonne et le Conservatoire du littoral soutiennent des actions ciblées sur les grandes zones humides littorales et rétro-littorales des départements de Charente-Maritime, Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques mais aussi les lacs de plus de 1.000 ha en Corrèze, Cantal et Aveyron.

Dans ce cadre, l'agence de l'eau et le Conservatoire du littoral s'accordent sur 3 priorités : maîtrise foncière, restauration des milieux et gestion concertée, mais aussi connaissance des sites et sensibilisation du public.

Un nouveau contrat pour faire face aux enjeux climatiques.

Ce nouveau contrat partenarial 2021-2024, inscrit dans le 11ème programme, permet de poursuivre et renforcer les actions communes en faveur de :

- La **préservation des zones humides par l'acquisition foncière** et la mise en œuvre de programmes de restauration et de valorisation de leurs qualités écologiques et paysagères en partenariat avec les usagers locaux,
- **L'amélioration de la qualité des cours d'eau** et l'amélioration des continuités écologiques,
- **La reconnaissance des zones humides** dans la prévention des inondations et l'amélioration de la qualité de l'eau,
- Des démarches d'accompagnement des territoires en vue de leur adaptation au changement climatique avec le soutien de plusieurs études dans le cadre du programme Life d'Adapto (Mortagne sur Gironde, Ile Nouvelle, Brouage, Delta de la Leyre) et des travaux.

Depuis 2010, le Conservatoire est membre du Conseil d'administration de l'Agence et membre du Comité de Bassin et invite l'agence de l'eau au Conseil de rivages centre et sud-Atlantique.

Un espace naturel remarquable de l'estuaire de la Gironde, l'île Nouvelle, au cœur du partenariat

S'étirant sur 6,3 km de long et 700 m de large dans l'estuaire de la Gironde, l'île apparaît pour la première fois sur les cartes en 1825 sous la forme de deux îles, Bouchaud au nord et Sans-Pain au sud. Cette île, comme les autres a connu une véritable épopée humaine avec près de 150 habitants, « les ilôts », qui vécurent sur l'île répartis dans deux villages.

Le Conservatoire achète l'île en 1991 aux héritiers du dernier exploitant agricole et en confie la gestion au Département en 1993. C'est le début d'une nouvelle trajectoire qui vise d'une part à renaturer cet espace agricole situé sur un axe majeur de migration pour les oiseaux en facilitant une mosaïque d'habitats favorables à la diversité ornithologique et piscicole ; d'autre part, à valoriser le site auprès du public en capitalisant sa dimension environnementale, culturelle et historique.

En 2010, la tempête Xynthia provoque une brèche dans la digue nord-ouest de l'île, reconnectant cette partie de l'île au fleuve. Deux espaces distincts avec des modes de gestion différenciés se dessinent : au nord, l'île Bouchaud, soumise à l'influence des marées laissée en « libre évolution », au sud, l'île Sans-Pain dont la gestion des niveaux d'eau est opérée au moyen d'un réseau de digues et d'écluses. Un programme d'accueil du public y est développé avec la création d'un ponton (2008), la restauration du village (2011) et la réalisation d'un sentier de découverte de 3 km de long qui traverse le village vers le sud de l'île. Depuis 10 ans, l'île fait également l'objet de nombreux travaux de recherche.

Ce programme achevé en 2017, d'un montant de 6 M€, a été financé et réalisé en maîtrise d'ouvrage par le Département avec la participation du Conservatoire du littoral mais aussi grâce au soutien de l'Europe, de la Région et de l'agence de l'eau.

Vitrine des bénéfices rendus par la nature, l'île Nouvelle est identifiée dans le programme « Life adapto » porté par le Conservatoire sur 10 sites pilotes.

En effet, depuis près de 10 ans, l'île Nouvelle est un « laboratoire à ciel ouvert » de la gestion souple du trait de côte, symbole de l'adaptation au changement climatique et un magnifique espace de démonstration des bénéfices rendus par la nature. La démarche de reconnexion de l'île Nouvelle est l'une des plus abouties pour le Conservatoire à l'échelle nationale.

La gestion menée sur le site, le programme Life Adapto et les programmes de recherche seront présentés dans le cadre des ateliers organisés le 12 juillet sur l'île.

Contact presse :

Conservatoire du littoral : n.madrid@conservatoire-du-littoral.fr

Agence de l'eau Adour-Garonne : catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr 06 08 73 64 03